

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU LUNDI 7 NOVEMBRE 2016 à 20H30**

PRÉSENTS : GARNIER Monique, ROCHER Yves, FREMONT Jacqueline,
GUILLEMOT Véronique, SANVICENTE Frédérique, MERIENNE
Frédéric, DELILLE Véronique, PAIMBLANC Benjamin, RENAULT
Sylvie, BEAUVISAGE Bernadette, FORGEAS Jean-Pierre.

ABSENTS : RIVIERE Fabrice, EUVRIE Charles, BOYREAU Carole.

POUVOIR : RIVIERE Fabrice à FORGEAS Jean-Pierre

SECRÉTAIRE : RENAULT Sylvie

D) APPROBATION DU COMPTE RENDU PRECEDENT

Le précédent compte rendu n'appelle pas d'observation et est approuvé à l'unanimité.

**II) PRESENTATION DU PROJET VAL DU SEMILLON (2EME
TRANCHE) EN PRESENCE DE M. VESQUES**

M. Vesques, lotisseur du lotissement Val du Sémillon présente le développement de la seconde tranche.

Le point essentiel est la modification de cette zone 2AU en 1AU (à urbaniser), selon la législation en matière d'urbanisme. C'est pourquoi la commune doit procéder à la modification de son PLU dans le respect des délais imposés par la loi NOTRe.

Les réseaux (eau, électricité, gaz et assainissement) sont déjà présents dans cette zone, puisqu'ils ont été amenés lors de la viabilisation de la 1^{ère} tranche.

III) DECISION MODIFICATIVE N°1

Afin de régulariser une écriture comptable de 2015, concernant un dégrèvement sur une taxe perçue par la commune suite à une vente de terrain d'un montant de 10548€.

Après en avoir délibéré, à l'unanimité, le Conseil Municipal donne son accord pour les transferts de crédits suivants :

Fonctionnement

Dépense

Chapitre 11 article 615221 : - 10 548 € entretien bâtiment public

Chapitre 67 article 673 : + 10 548 € titre annulé sur exercice antérieur

IV) SDEC : PROGRAMME D'EFFICACITE ENERGETIQUE ECLAIRAGE PUBLIC

Dans le cadre du programme d'efficacité énergétique, le SDEC propose à la commune plusieurs actions :

- changement de trois armoires électriques vétustes
- changement d'un candélabre à foyers type « boules », situé devant la mairie et très énergivore, par un candélabre à foyers LED.
- adéquation de la puissance installée à la puissance souscrite par contrat.

L'ensemble de ces opérations aura un coût total de 16 800 € HT dont 1 200 € HT à la charge de la commune, soit 93 % d'aides apportées par le SDEC.

Après délibération, le Conseil Municipal autorise, à l'unanimité, la mise en œuvre de ce programme.

V) COMMUNAUTE DE COMMUNES : AMENAGEMENT SECURITE

Suite à la demande adressée à la commission sécurité de la CDC, cette dernière confirme :

- la mise en sens unique des rues Général de Gaulle et Maréchal Leclerc, en raison de l'augmentation de la circulation
- agrandissement du trottoir rue du Général de Gaulle
- la création de stationnement trottoir/voie

Ces travaux seront réalisés conjointement à la réfection de voirie, rue du Général de Gaulle

Pour le chemin de Béneauville, il est prévu de créer des places de stationnement trottoir/voie, après la fin des travaux au lotissement Val du Sémillon.

Et enfin, pour la rue Camille Blaisot, c'est encore à l'étude.

VI) TRAVAUX

Des travaux de réparation seront réalisés sur le toit de l'église, afin de remédier à des infiltrations et de procéder au changement d'ardoises. Ces travaux nécessiteront la location d'une nacelle.

VII) DIVERS

- ↳ Communauté de communes : suite à la fusion des CDC entre Bois et Marais et Val ès dunes, le nombre de délégués va être modifié. Pour les communes de moins de 1000 habitants, il n'y aura qu'un seul délégué, nommé dans l'ordre du tableau des élections, à savoir le Maire et donc plus de suppléant.

↳ SMEOM :

- le syndicat a procédé à l'installation de dispositif anti-chutte.
En effet, dans plusieurs déchetteries en France, des accidents ont eu lieu lors du dépôt dans les bennes.
- modification des statuts en raison de l'adhésion de Caen la Mer, pour certaines communes de l'ancienne CDC Plaine Sud de Caen.
- l'utilisation de conteneur pour la collecte du verre va être étendue à toutes les communes, avec un ramassage tous les 2 mois, suite au test sur la commune de Vimont

↳ Assainissement : rapports d'activité annuel 2015 disponibles pendant un mois en mairie

- non collectif : concerne 3402 habitants sur 15 456 habitants au total sur la CDC. Le tarif d'un contrôle de réalisation est de 90 €, d'une visite supplémentaire, 70 € et dans le cadre d'une vente de 100 €.
- collectif : le montant de la taxe de raccordement pour une construction nouvelle est de 750 €

↳ Infrastructure téléphonie mobile : l'opérateur Free Mobile souhaite installer 3 antennes et 3 paraboles au niveau de l'émetteur déjà présent (RD40). Il s'agit pour lui d'étendre sa couverture du réseau 3G et 4 G. Un dossier d'information est consultable en mairie par tous les administrés.

↳ Conseil d'école du 7/11/2016 : 90 élèves en maternelle, 155 en élémentaire. Des travaux vont être réalisés surtout en maternelle, l'école élémentaire étant bien équipée et réhabilitée. Un projet de cantine est à l'étude.

↳ Commission fêtes et cérémonies : le 14/11/2016 à 20h00 avec l'AFLV.

↳ Commission urbanisme : le 22/11/2016 à 18h00

↳ Commission finance : le 28/11/2016 à 20h00

↳ Prochaine réunion du Conseil Municipal : sauf imprévus, la prochaine réunion se tiendra le lundi 5 décembre 2016.

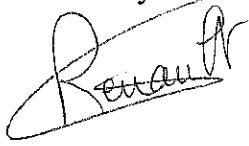
Séance levée à 21h40

Délibération du conseil municipal prise lors de la séance du 11 novembre 2016 :

N° 34/2016 Décision Modificative n°1

N° 35/2016 SDEC : programme d'efficacité énergétique éclairage public

RENAULT Sylvie

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Renault', written in a cursive style with a large initial 'R'.